



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

AR Prefecture

006-210600979-20240406-DELIB2024005-DE
Reçu le 08/04/2024

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU

Tel : 04.93.08.58.18

Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

Extrait des délibérations du Conseil Municipal
N° 2024005

APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2023

L'an deux mille vingt quatre, le 6 avril à 9 heures 30, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Christine FONTAINE, Danièle MATILLO, Jackie PIAZZA, Jacques BELLON, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absents : Jacky PONSOT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Christian ZAETTA

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FARNETI, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Marc BELVISI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1) Lui **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement	Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2022		181 580,15 €	445 537,67 €		627 117,82 €
Résultats exercice 2023	-79 994,30 €		47 027,93 €	-32 966,37 €	
SOLDES		101 585,85 €	492 565,56 €		594 151,45 €
<i>Restes à réaliser à reporter sur BP 2024</i>	<i>-341 661,73 €</i>	<i>163 631,00 €</i>		<i>-178 030,73 €</i>	



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

AR Prefecture

006-210600979-20240406-DELIB2024005-DE
Reçu le 08/04/2024

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

Extrait des délibérations du Conseil Municipal
N° 2024005

**APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2023**

2) **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

4) **VOTE** et **ARRETE** à l'unanimité des membres présents et représentés, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture.

Le Président de séance
Jean-Marc FARNETI



Le Secrétaire de Séance
Christian ZAETTA